

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne

Séance du 18 décembre 2023

Délibération n° 2023 – 18/12/2023 – 8

Additif à la campagne d'emplois des personnels BIATSS pour l'année 2024

- VU le code de l'éducation
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU la délibération n°2023-27/09/2023-13 du 27 septembre 2023 approuvant la campagne d'emplois des personnels BIATSS pour l'année 2024
- VU l'avis du comité social d'administration rendu en sa séance du 28 novembre 2023
- VU l'avis du conseil académique rendu en sa séance du 6 décembre 2023

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 30 Quorum : 15 Membres présents : 17 Membres représentés : 1 Total : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 18 Pour : 18 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve l'additif à la campagne d'emplois des personnels BIATSS pour l'année 2024.**

Dijon, le 19 décembre 2023

Le Président de l'université de Bourgogne



Vincent THOMAS

P.J. : Additif à la campagne d'emplois 2024 -Personnels BIATSS

Délibération transmise à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION 28 NOVEMBRE 2023

CONSEIL ACADEMIQUE 6 DECEMBRE 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2023

CAMPAGNE D'EMPLOIS 2024

PERSONNELS BIATSS

ADDITIF

CORPS	Branche d'activité professionnelle	COMPOSANTE / PÔLE / SERVICE	Type de publication
TECH	B- Sciences chimiques et Sciences des matériaux	UFR Sciences et Techniques	Concours Externe
TECH	J - Gestion et Pilotage	UFR Sciences et Techniques	Concours Externe
Conservateur des Bibliothèques		Pôle Documentation	Mouvement / Concours Externe
Bibliothécaire Assistant Spécialisé		Pôle Documentation	Mouvement / Concours Interne